



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/05/2008

D - 20080276

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 19 mai Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC (*présent jusqu'à 17h10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Nicolas BRUGERE, Mme Sarah BROMBERG,

***Bibliothèque Mériadeck. Requalification du service public.
Mise à niveau du fonctionnement des installations (phase 1).
Approbation de l'avant projet définitif. Avenant au marché
de maîtrise d'oeuvre. Demandes de subventions. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville veut repositionner la bibliothèque municipale comme un établissement majeur de référence et lui faire jouer un rôle à l'échelle des besoins de la région, tant dans les domaines documentaires, avec une part prépondérante au patrimoine, que de formations des professionnels (stages, accueil de professionnels, expertise).

Dans ce but, elle s'est engagée dans un projet de requalification de la bibliothèque Mériadeck. Le projet vise à améliorer le fonctionnement général en conservant la logique de la conception architecturale d'origine, qui ne peut être modifiée au risque de remettre en cause, en particulier, les dispositifs de sécurité incendie.

Par délibération n°20070050 du 29 janvier 2007, un marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la bibliothèque Mériadeck a été confié au groupement ECCTA / SECOTRAP / B. Trinqué / JD Rossi / Viam Acoustique / LCTB / Vecoor pour un montant de 513 794,81 € HT valeur janvier 2006 sur la base d'une estimation prévisionnelle de travaux d'un montant de 3 787 188 € HT. Par délibération n°20080045 du 28 janvier 2008, le marché de maîtrise d'œuvre a été porté à 536 894,81 € HT pour permettre d'engager des études complémentaires sur les ouvrages existants.

Le maître d'œuvre a remis l'Avant Projet Définitif qui a été analysé par les services concernés. Le contenu répond aux spécifications du programme et le montant des travaux proposé est estimé à 4 263 700 € H.T. (valeur janvier 2008), soit 3 911 387,52 € HT en valeur marché 2006, ce qui représente une augmentation de 3,2 % par rapport à l'estimation initiale principalement justifiée par :

les renforcements nécessaires de la dalle « robot », prescription issue du diagnostic complémentaire,
les installations techniques liées à l'aménagement des nouveaux espaces dédiés à la bibliothèque.

En complément le maître d'œuvre propose deux options :

la mise en conformité des ascenseurs publics du hall d'entrée pour 90 000 € HT valeur janvier 2008, soit 82 563,24 € HT valeur janvier 2006.

l'adaptation du contrôle d'accès et des banques de prêts aux nouvelles conditions du projet pour 87 500 € HT valeur janvier 2008, soit 80 269,81 € HT valeur janvier 2006.

Ces deux options permettent d'anticiper la mise en conformité des ascenseurs face à l'évolution de la réglementation sur l'accessibilité aux personnes handicapées et l'adaptation dans le cadre des travaux des équipements tels que le contrôle d'accès et banque de prêt facilitant ainsi les interventions de câblage dans le bâti.

Elles portent le coût total des travaux à 4 441 200 € HT, soit 5 311 675,20 € TTC, valeur janvier 2008.

Le marché de maîtrise d'œuvre doit être modifié dans les conditions suivantes :

Montant du marché initial :	513 794,81 € HT
Montant avenant N° 1:	23 100,00 € HT
Montant du présent avenant :	18 524,92 € HT
Nouveau montant du marché :	<u>555 419,73 € HT</u> (+8,10 %)
soit	664 282.00 € TTC

De plus, compte tenu de son intérêt et de son caractère structurant, cette opération est susceptible d'être soutenue par l'Etat, au titre de la 2^{ème} fraction du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt, et la Région Aquitaine, sur la base du plan de financement suivant :

Dépenses HT	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
Maîtrise d'œuvre	555.419,73 €	Etat (2 ^{ème} fraction DGD)	2.198.555,76 €	40%
Missions spécifiques (SPS, SSI...)	55.649,67 €	Conseil régional d'Aquitaine	1.099.277,88 €	20%
Travaux (valeur 01/08)	4.441.200,00 €			
Révision de prix prévisionnel	444.120,00 €	Ville de Bordeaux	2.198.555,76 €	40%
TOTAL	5.496.389,40 €	TOTAL	5.496.389,40 €	

Si l'un des cofinancements était moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

approuver l'Avant Projet Définitif validé par les services compétents intégrant les deux options pour un montant global de 4 441 200 € HT en valeur janvier 2008,
autoriser Monsieur le Maire suite à l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre M070011,
à solliciter la participation financière des partenaires ci-dessus, à signer tout document afférant à ces cofinancements, et à les encaisser.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 321 (bibliothèque et médiathèque) article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 mai 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

